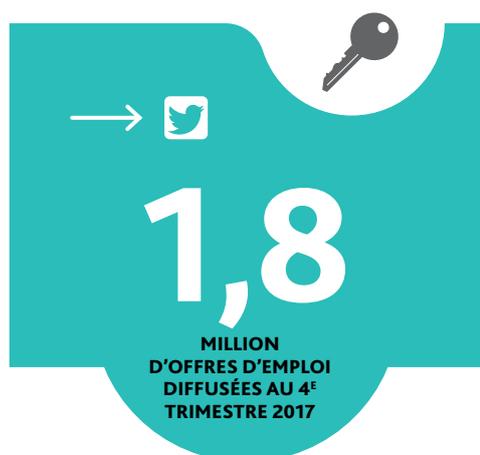




STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES OFFRES D'EMPLOI DIFFUSÉES PAR PÔLE EMPLOI AU 4^E TRIMESTRE 2017



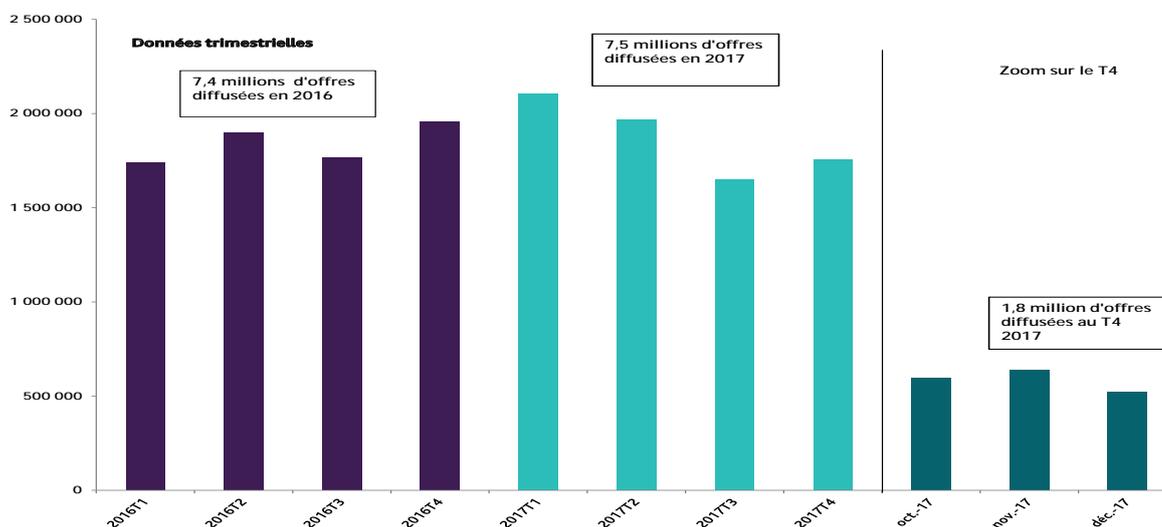
1,8 million d'offres nouvelles ont été diffusées au quatrième trimestre 2017

Afin d'accroître la transparence du marché du travail, Pôle emploi a mis en place un «agrégateur des offres d'emploi». Les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi et publiées sur le site internet de Pôle emploi proviennent ainsi de deux sources :

- les offres déposées directement à Pôle emploi par les employeurs ;
- les offres transmises à Pôle emploi par des sites partenaires pour rediffusion.

Au cours du 4^e trimestre 2017, 1,8 million d'offres d'emploi nouvelles ont été diffusées par Pôle emploi, soit une baisse de 10,4% par rapport au 4^e trimestre 2016 [cf. Graphique 1 et avertissement ci-dessous]. 44,7% de ces offres ont été collectées par Pôle emploi et 55,3% transmises par des sites partenaires.

Graphique 1
D'OFFRES DIFFUSÉES PAR PÔLE EMPLOI



Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes, France entière.

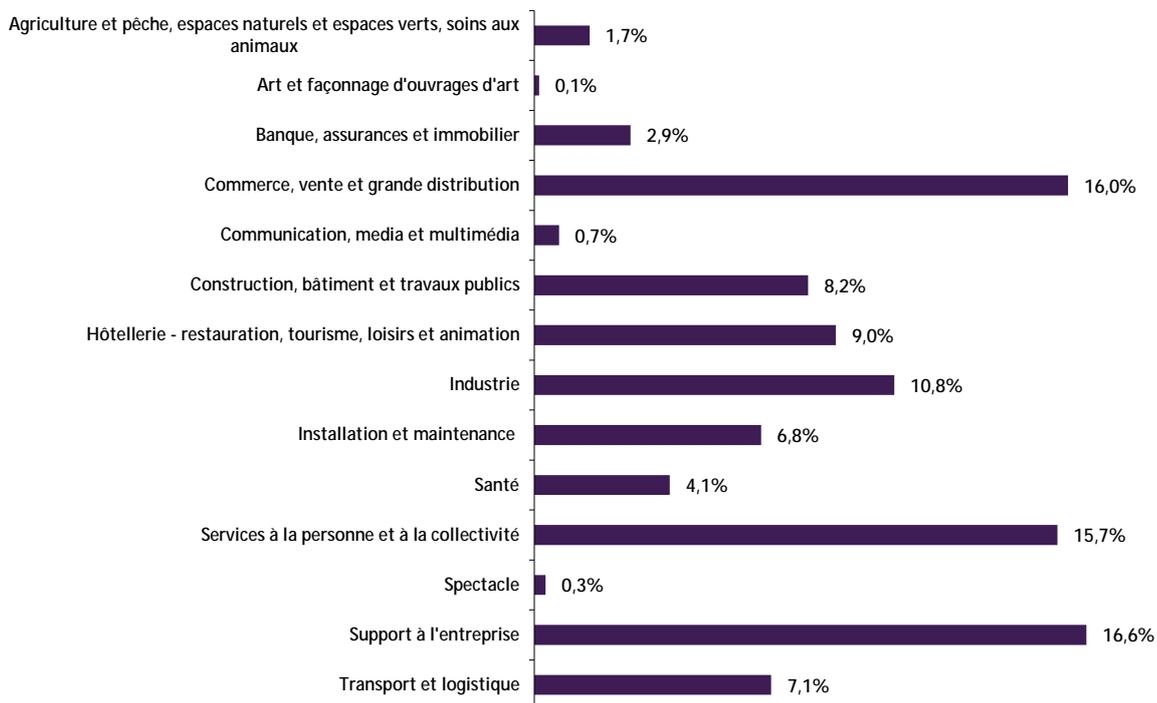
Avertissement : Le nombre d'offres issues des partenaires de Pôle emploi a diminué aux troisième et quatrième trimestres 2017 par rapport aux mêmes trimestres en 2016. Cette évolution s'explique en partie par le durcissement des règles de contrôle des offres transmises afin d'en améliorer la qualité. Ce changement, ainsi que l'arrêt de la transmission d'offres par trois partenaires, a contribué à une baisse d'environ 12% du nombre d'offres diffusées par Pôle emploi.

Les domaines professionnels du support à l'entreprise, du commerce et des services à la personne et à la collectivité représentent 48,3% des offres diffusées

Les métiers du support à l'entreprise enregistrent le plus grand nombre d'offres diffusées au 4^e trimestre 2017, avec 16,6% des offres d'emploi [cf. Graphique 2]. Ceux du commerce de la vente et de la grande distribution et ceux des services à la personne et à la collectivité suivent avec respectivement 16,0% et 15,7%, devant les métiers de l'industrie (10,8%).

Graphique 2

RÉPARTITION DES OFFRES DIFFUSÉES PAR PÔLE EMPLOI AU 4^E TRIMESTRE 2017 SELON LES DOMAINES PROFESSIONNELS



Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes. France entière

Au 4^e trimestre, 67,3% des offres diffusées sont des offres d'emploi durables [cf. Tableau 1].

Tableau 1

NOMBRE D'OFFRES DIFFUSÉES PAR PÔLE EMPLOI AU 4^E TRIMESTRE 2017 SELON LA NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	(en milliers)	(en %)
Emplois durables (CDI)	1067,1	60,8%
Emplois durables (CDD de 6 mois et plus)	113,9	6,5%
Emplois temporaires (CDD de 1 mois et moins de 6 mois)	220,4	12,6%
Emplois occasionnels (moins d'un mois)	36,2	2,1%
Emplois spécifiques (intermittents du spectacle, missions d'intérim, saisonniers)	316,2	18,0%

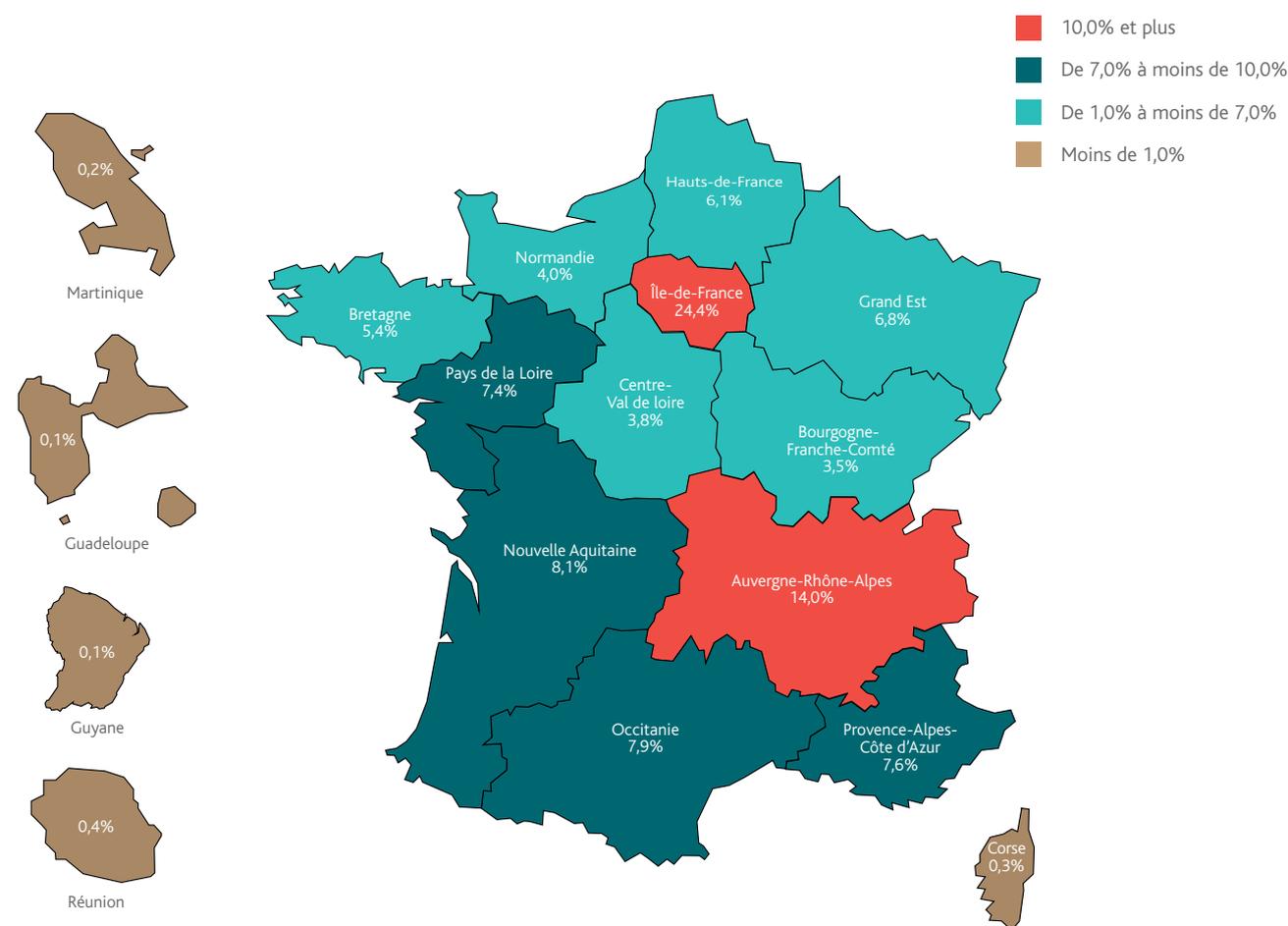
Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes. France entière

4 régions regroupent plus la moitié des offres d'emploi diffusées

La région Ile-de-France concentre 24,4% des offres diffusées par Pôle emploi au 4^e trimestre [cf. Carte]. Elle est suivie par les régions Auvergne-Rhône-Alpes avec 14,0%, Nouvelle Aquitaine (8,1%) et Occitanie (7,9%). A elles quatre, ces régions regroupent 54,4% de l'ensemble des offres diffusées.

Carte

RÉPARTITION RÉGIONALE DES OFFRES DIFFUSÉES PAR PÔLE EMPLOI AU 4^E TRIMESTRE 2017



Sources : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes, France entière.

Sources et définitions

Les statistiques d'offres d'emploi diffusées présentées dans cette publication portent sur les offres déposées directement à Pôle emploi et les offres transmises par des sites partenaires. Ainsi le nombre d'offres publiées ici correspond à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.

1. LES OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI CORRESPONDENT AUX OFFRES D'EMPLOI DÉPOSÉES DIRECTEMENT PAR LES EMPLOYEURS AUPRÈS DE PÔLE EMPLOI

Le dépôt d'une offre d'emploi peut être réalisé à l'aide de différents canaux : le site internet de Pôle emploi (espace employeur), la ligne directe de son agence locale ou encore le numéro dédié aux entreprises (3995).

2. LES OFFRES TRANSMISES À PÔLE EMPLOI PAR DES SITES PARTENAIRES

Afin d'accroître la **transparence du marché du travail**, Pôle emploi a mis en place un «agrégateur des offres d'emploi» permettant de diffuser sur le site de Pôle emploi les offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi.

Au quatrième trimestre 2017, 116 partenaires transmettent quotidiennement des offres d'emploi. Pôle emploi rediffuse ces offres sur son site internet. Les partenaires sont des job boards, agrégateurs, multiposteurs, grands recruteurs, bourses aux emplois, réseaux sociaux professionnels, ou annonceurs non spécialisés dans l'emploi.

Les offres transmises doivent au moins respecter les cinq critères d'annonce légaux obligatoires :

- métier,
- lieu de travail,
- descriptif,
- type de contrat,
- expérience requise.

Pôle emploi vérifie la légalité et la fraîcheur des offres transmises par les partenaires et supprime les doublons avec les offres qui ont été déposées chez lui ou chez plusieurs partenaires. Enfin, Pôle emploi recodifie les métiers dans la nomenclature des métiers et des emplois (Rome : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois).

Les données sont disponibles sur pole-emploi.org

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

